



n°24

**LE JOURNAL
DE LA VIE
DE LA COMMUNE
DE PRÉSINGE**

LE NANT DU PARADIS



ÉDITO

En cette période très bouleversée par la pandémie que nous traversons depuis presque une année, nous vous faisons parvenir ce numéro du Nant du Paradis pour marquer le début de l'année 2021.

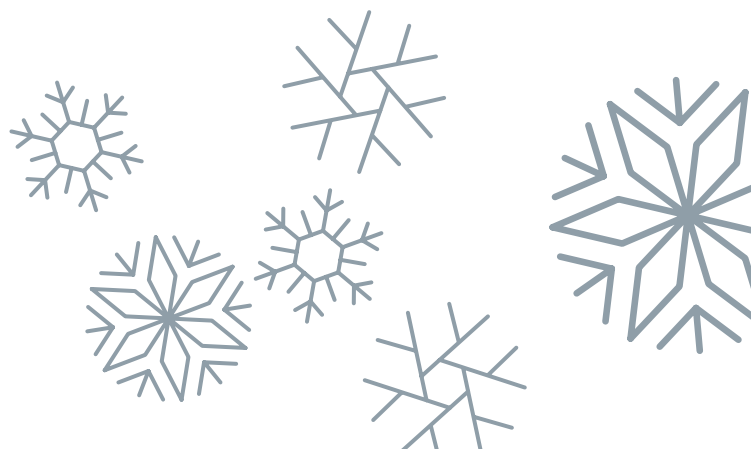
Nous profitons aussi de cet éditto pour remercier chaleureusement Monsieur Gérald Bésomi qui a pris sa retraite à la fin de l'année 2020. Gérald a collaboré au sein de l'administration communale depuis 2014 en tant que concierge de l'école primaire, de la salle communale et des immeubles locatifs.

Durant ces 6 années, nous avons pu compter sur Gérald qui a pris à cœur cette nouvelle fonction. Il a su s'adapter pour répondre aux attentes de la mairie et des habitants. Il a toujours été une personne disponible, agréable et à l'écoute des nombreuses demandes.

Toute l'administration communale lui souhaite une belle retraite et une bonne continuation auprès de son épouse Hélène.

Les autorités communales espèrent que vous avez passé de belles fêtes et forment leurs meilleurs vœux pour que 2021 vous permette de réaliser de beaux projets. #

Serge Broquard
Maire



L'ASSOCIATION SOFT-POWER SE PRÉSENTE

L'association Soft-Power est née en 2017 avec un souhait : permettre à tous et toutes de s'engager dans des projets positifs. Car en s'impliquant dans des projets pour protéger nos fleuves et cours d'eau, réduire les inégalités ou encore protéger les plus démunis, c'est aussi à nos existences que l'on redonne du sens !

L'association est présidée par Aurore Bui, habitante de la commune (hameau de l'Avenir), qui a senti le besoin de contribuer à créer un monde plus équitable.

L'association Soft-Power travaille notamment avec les enfants et les jeunes et propose un Club Super-Kids, des activités de méditation et des « hackathons » pour jeunes où on invente les événements de demain.

Selon une légende amérindienne, la légende du colibri, lors d'un immense incendie de forêt, seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes d'eau avec son bec pour les jeter sur le feu. Même s'il ne pouvait pas éteindre seul le feu, lui, le plus petit animal, a voulu « faire sa part ». Son énergie et sa persévérance ont finalement convaincu les autres animaux de contribuer à éteindre le feu.

Le Club Super-Kids veut inciter les enfants et les jeunes à s'engager et regroupe des petits citoyens dès 8 ans : une activité mensuelle est proposée sous forme de kit papier et virtuel et les enfants peuvent participer les premiers mercredis du mois à un atelier à l'espace de quartier des Eaux-Vives. Chaque mois, un thème est choisi : déchets plastiques,

animaux abandonnés, permaculture, eau potable... Sur chaque thème, les enfants sont incités à imaginer leurs propres solutions et à réaliser différents défis pendant le mois. En décembre par exemple, les enfants ont imaginé des solutions pour réduire les déchets plastiques et les récupérer dans la nature et se sont engagés à réaliser un ou plusieurs défis pendant le mois.

Dans cette période étrange, c'est le moment où jamais d'agir de manière solidaire et engagée. L'association propose aux habitants de la commune d'inscrire gratuitement leur enfant au Club Super-Kids jusqu'en juin 2021. 5 places disponibles, pour les premiers inscrits.

Pour en savoir plus : www.soft-power.ch ou www.facebook.com/softkidsgeneve

Pour nous contacter : soft-kids@soft-space.ch



STATISTIQUES DES DÉCHETS 2019

Dans le dernier numéro de notre journal, nous insistions sur l'importance du tri pour l'environnement en détaillant, pour ce faire, les possibilités mises à votre disposition dans la commune.

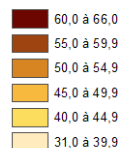
Entretemps, nous avons reçu les statistiques cantonales 2019 en matière de déchets. Nous lisons avec déception que nous arrivons en 44^{ème} position sur les 45 communes avec 260.7 kg/habitant de déchets urbains incinérés et en 43^{ème} position pour un taux de recyclage... quels tristes mauvais scores. En comparaison, la commune de Laconnex, qui génère le moins de déchets par habitant, arrive à 152 kg/habitant avec un taux de recyclage à 65.4 %. La moyenne genevoise est 193.9 kg/habitant.

A notre décharge, il faut prendre en compte le fait que les déchets des entreprises installées sur notre commune sont évacués par les mêmes moyens que ceux des ménages privés. Elles paient bien entendu une redevance mais le poids de ce qu'elles évacuent entre aussi dans le calcul de nos moyennes par habitant et les statistiques s'en trouvent faussées.

Retenons tout de même que recycler permet de préserver les ressources et d'assurer d'importantes économies pour la commune. Nous vous invitons donc à reprendre les conseils de tri de notre article précédent et à viser une première place pour l'an prochain!

Déchets ménagers
Canton de Genève, par commune, en 2019

taux de recyclage, en % (1)

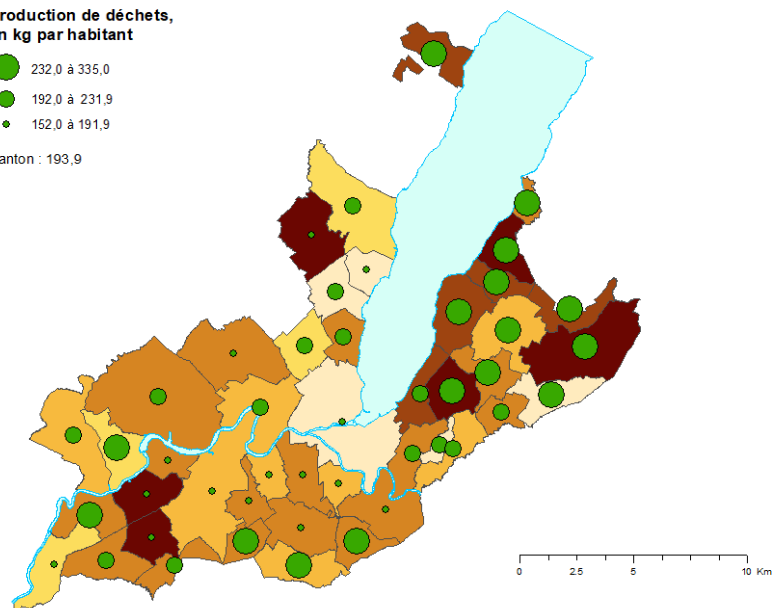


Canton : 45,7

Production de déchets, en kg par habitant



Canton : 193,9



(1) Rapport, en %, entre les déchets ménagers.
Source : OCSTAT - Service de géologie, sols et déchets

SOCIAL

Dans le dernier « Nant du Paradis », la commune a fait un appel à bénévoles et plusieurs personnes se sont spontanément proposées, ce dont nous les remercions chaleureusement.

Au vu de l'évolution de la crise épidémique, les autorités villageoises sont particulièrement attentives aux conséquences sociales et souhaitent accroître la protection des aînés. C'est pourquoi, elles vous encouragent à contacter le secrétariat de la Mairie qui pourra mettre en place des aides pratiques à destination des seniors, des personnes isolées ou vulnérables.

De plus, le département de la cohésion sociale (DCS) et ses partenaires ouvrent un Bureau d'information sociale (BIS). Ce guichet s'adresse à l'ensemble des habitant·es du canton de Genève qui se trouvent dans une situation sociale, financière ou psychologique difficile, en raison des mesures de lutte contre l'épidémie de COVID-19.

Pour davantage d'informations :

www.ge.ch/actualite/covid-19-bureau-information-sociale-jeudi-16h00-19h00-24-11-2020



19^{ÈME} FESTIVAL DU FILM ET FORUM INTERNATIONAL DES DROITS HUMAINS FIFDH

Le Festival se déroulera du 5 au 14 mars dans un format adapté aux circonstances. Les organisateurs imaginent des canaux numériques, sonores ou écrits pour porter haut les couleurs du cinéma engagé.

« Des invitations seront à disposition des habitants pour se connecter et suivre un film en ligne. »

47^{ÈME} TOUR DE PRESINGE – 21.03.21

Cher-es amis-es coureurs,
L'année 2020 s'achève sur une certaine amertume et quelques frustrations. Le comité du Tour de Presinge œuvre sur des solutions parallèles pour maintenir sa course. Mais à l'heure actuelle, vraisemblablement, elle ne pourra pas avoir lieu. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution par le biais de notre site internet www.tourpresinge.ch

Le comité vous souhaite un excellent début d'année, de profiter raisonnablement de la vie, afin que nous nous retrouvions tous en forme pour le mois de mars.

Xavier Chenevas
président du comité du Tour de Presinge



Médaille pour chien

Service régional compétent :
Service de la consommation et des affaires vétérinaires
La commune est responsable du contrôle des informations relatives à la vaccination, assurance responsabilité civile et suivi des cours.

Pour obtenir la marque de contrôle (médaille), merci de vous présenter à la Mairie muni des documents suivants :

- Attestation d'assurance responsabilité civile (RC)
- Carnet de vaccination avec immunisation contre la rage valide
- Si astreint, attestation de suivi de cours théorique et pratique.

Les propriétaires de chiens doivent venir chercher la médaille avant le 1^{er} avril de l'année en cours, médaille qui est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivante. Les informations sont saisies sur le fichier du vétérinaire cantonal qui procédera à des vérifications dès le mois d'avril et verbalisera le cas échéant.

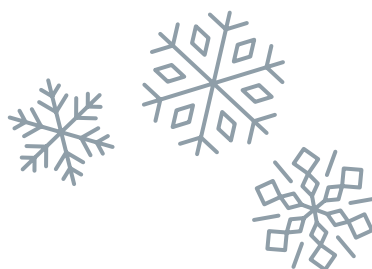
Un émolument de CHF 10.- vous sera demandé pour la remise de la médaille.

L'impôt sur les chiens est prélevé directement par le canton, le département des finances vous enverra un bordereau.

Procédure pour les nouveaux détenteurs de chien :

Les nouveaux détenteurs de chiens (qui n'ont jamais eu de chien inscrit) doivent s'annoncer auprès de la mairie de leur domicile afin d'enregistrer leurs données personnelles dans la base de donnée fédérale AMICUS. Un identifiant leur sera transmis.

Une fois l'enregistrement effectué, le nouveau détenteur se rend, avec son chien, chez son vétérinaire praticien. La confirmation d'enregistrement des données du détenteur devra être présentée par celui-ci au vétérinaire praticien afin que ce dernier puisse identifier le chien et l'enregistrer dans la banque de données AMICUS.



Chéquier Culture

Comme chaque année, la commune de Presinge met à disposition un chéquier culture pour les personnes à revenus modestes ne bénéficiant pas d'autres mesures de réduction de prix.

Grâce aux six chèques de 10 fr. offerts, les bénéficiaires peuvent faire diminuer, de 10 fr. à 60 fr. le prix de spectacles et de diverses activités culturelles.

Il est proposé aux personnes entre 21 et 64 ans, à l'exception des étudiant(e)s, domiciliées sur la commune et bénéficiant d'un subside du groupe 1, 2, 3 ou 100% du Service de l'assurance-maladie.

Sur présentation de la lettre du service de l'assurance-maladie annonçant votre droit au subside et d'une carte d'identité, les personnes intéressées peuvent retirer ce chéquier durant les heures d'ouverture de la Mairie.

Horaires TPG

Un petit fascicule papier avec les horaires des lignes 32, 37 et 39, Noctabus NK, valables jusqu'au 3 juillet 2021, est à votre disposition au guichet du secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture au public.



Aînés

Dès mars, les Entr'aînés reprennent leurs marches le **premier mercredi du mois**. Ce sont des balades d'environ une bonne heure sans compter les arrêts. Il est conseillé de porter des chaussures confortables pour marcher, de se munir de bâtons si nécessaire et d'amener sa bonne humeur.

Le départ se fait depuis la salle communale à 14h30. Le programme sera adapté en fonction de la météo et surtout de la situation sanitaire.

Dates prévues : 3 mars, 7 avril (marais de Sionnet), 5 mai (école d'horticulture, Lullier), 2 juin (Corsier, marche jusqu'à Corsier-Port et repas au restaurant du Petit-Lac). En juillet ou en août, une sortie d'une journée à définir.

Il est important de téléphoner avant les marches ou activités car rien n'est assuré actuellement. Venez nombreux rejoindre notre sympathique équipe d'Entr'Aînés, ouverte à tous.

Inscriptions et renseignements :

Mme I. Schierz: 022.759.16.26 ou i.schierz@bluewin.ch

Sortie des Entr'aînés du mercredi 7 octobre.

Juste avant notre départ vers le Moulin de Cara en France voisine. Très intéressante visite, et accueil chaleureux. Avec le soleil d'automne, nous avons pu profiter de la terrasse d'un café à Ville la Grand. Une belle après-midi!



Mairie de Presinge

116 route de Presinge

1243 PRESINGE

Tél : 022 759 12 52

E-mail : info@presinge.ch

Site : www.presinge.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

NOUVEAU Mardi : de 8h à 10h

Mercredi : de 10h à 12h30

Jeudi : de 16h30 à 18h

Vendredi : de 10h à 11h30

Ou sur rendez-vous

ETAT CIVIL OFFICE DE L'ETAT CIVIL

Route du Vallon, 4

1224 CHÊNE-BOUGERIES

Tél : 022 869 17 50

Fax : 022 869 17 51

etat-civil@chene-bougeries.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, jeudi et vendredi :

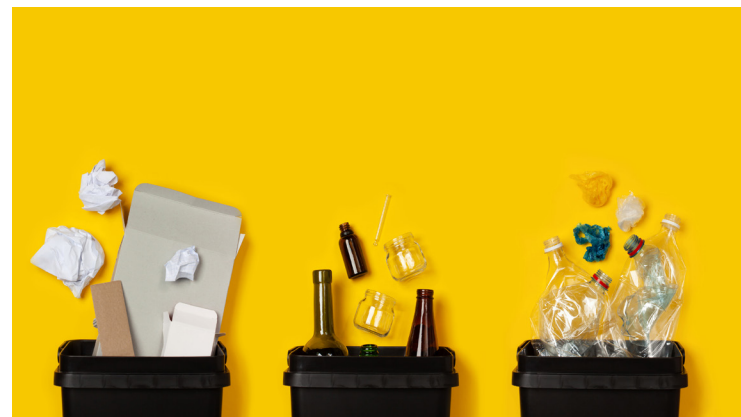
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Mardi : de 7h30 à 16h non stop

Mercredi : de 13h30 à 18h

Déchets

Nous regrettons de vous annoncer que, pour l'instant, Mobilitri ne fait plus d'arrêt à Presinge, faute de lieu pour accueillir cette grande installation. Vous êtes attendus dans les communes voisines de votre choix, selon le calendrier des passages de MOBILITRI sur www.mobilitri.ch



HORAIRES BIBLIOBUS 2021

Le bibliobus sera présent devant la mairie, de 10h30 à 12h30, les 17 février, 17 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin, 7 juillet (sous réserves des restrictions des autorités).



Séances du conseil municipal - 1er semestre 2021

22 février, 22 mars, 26 avril, 11 mai et 14 juin (sous réserve de la convocation officielle)

